MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 884 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 02 64
+229 21 30 04 10
Mail: sp.inrab@inrab.org
Sp.inrab@yahoo.com
www.inrab.org

INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX (DRP)

émis le : 06/06/2023

Pour

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)
Sécretariat PRMP
Affiché le 08/06/2023

CCMP / INRAB
BON A LANCER

Objet du marché :

Acquisition de ships de calage au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

Référence de la DRP : *F_CRA-PP_79370*

Autorité contractante : *Institut National des recherches Agricoles du Bénin*

Source de financement : *Budget Autonome*

Notifié au Maître d'Ouvrage
Abomey-Calavi le 06-6-2023
Pour Lancement de l'Avis

Gestion : *2023*

Imputation Budgétaire : 7020500000

Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'INRAB
Myrwane Adé BALOGOUN

Accord de Prêt : *Non Applicable*

INRAB
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 06/06/2023
Nom DANNON
Prénoms
Signature

Juin 2023

Table des Matières

Section I - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP).....3

Section II - Règlement particulier de la Demande de Renseignements et de Prix (RPDRP) 7

Section III – Modèles de formulaires de soumission.....70

Section IV - Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre.....123

CCMP / INRAB
BON A LANCER

Autorité Contractante : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

Section I - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Avis n° : 0041 *INRAB/A-PRMP/S-PRMP du 06/06/2023*

Objet : Acquisition des ships de calage au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

Référence de la DRP : *F_CRA-PP_79370*

CCMP / INRAB
BON A LANCER

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) publié sur le portail web des marchés publics le 31 mai 2023.

2. L'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget automne, afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel Budgétisé (PATAB), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de ships de calage au profit du Centre de Recherches Agricoles Plantes Pérennes.

3. L'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la fourniture de ships de calage au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin. Lesdites prestations sont en lot unique et se seront livrées au Centre de recherches Agricoles Plantes Pérennes dans un délai de quarante-cinq (45) jours. Toutefois, tout délai compris entre quarante-cinq (45) et quatre-vingt-dix (90) jours est autorisé et fera objet d'ajustement.

   Aucune variante technique ne pourra être prise en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

   a. Pour les anciennes entreprises :

   Exigences techniques :

   - Être une entreprise spécialisée dans les prestations visées au point 2 du présent avis et prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;

   - A voir réalisé en tant qu'entreprise (principale ou sous-traitante) au moins deux (02) marchés de nature similaire portant sur la fourniture des ships

de calage ou matériaux agricoles et de montants au moins égal à **dix millions (10 000 000) FCFA TTC chacun** prouvés par les contrats de marchés (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) et les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception définitifs délivrés par l'administration publique ou parapublique ou structure internationale) au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022) et l'année en cours ;

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) au moins égal à seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (**16 949 153) FCFA**, justifié par **les états financiers établis dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2** ;

- Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de douze millions (**12 000 000) FCFA,** justifié par une attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier agréé en République du Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

CCMP / INRAB
BON A LANCER

Exigences techniques :

- Être une entreprise spécialisée dans les prestations visées au point 2 du présent avis et prouvé par le registre de commerce ou les statuts ou l'acte d'agrément ;

- Disposer d'une assurance des risques professionnels couvrant un risque contractuel de montant minimum hors taxes égal à seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (**16 949 153)** FCFA ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement composé d'un responsable technique de niveau minimum BAC avec 3 ans d'expériences au moins et ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires portant sur la fourniture des ships de calages ou matériaux agricoles d'un montant au moins égal à **dix millions (10 000 000) FCFA TTC par** marché au cours des trois dernières années (2020, 2021, 2022) et l'année en cours avec à l'appui la copie des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant) y relatifs et l'attestation de travail le liant à l'entreprise ;

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence **établis dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;**

- Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de douze millions (**12 000 000) FCFA,** justifié par une attestation de capacité financière délivrée par un établissement financier agréé en République du Bénin.

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

CCMP / INRAB
BON A LANCER

5. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB),* ***sprmpinrab@gmail.com****; Monsieur* ***L'Heureux S. AHOUANGNIHIN, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'INRAB*** et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin au premier étage du bâtiment PAPAPE sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè ; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT+1).**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin au premier étage du bâtiment PAPAPE sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè ; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale :GMT+1) à compter du** 08/06/**2023**. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche établie à cet effet.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin**

au premier étage du bâtiment PAPAPE sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè ; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT+1) au plus tard le 19/06/2023 à 10 **heures** 00 **minute. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

CCMP/UNRAB
BON A LANCER

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après **salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment PAPAPE sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè,** le même jour à 11 **heures** 00 **minutes (heure locale : GMT+1).**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (169 492) FCFA.**

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence.

11. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Abomey-Calavi, le 06/06/2023.

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)
Personne Responsable des Marchés Publics
PRMP

L'Heureux S. AHOUANGNIHIN
Personne Responsable
des Marchés Publics